

CAMPUS CARLONE

Si vous avez besoin d'un conseil, le personnel universitaire est là pour aider :

UNIVERSITÉ

Sur le Campus

En cas d'urgence ou si vous vous sentez menacé(e) appelez les numéros d'urgence.

Tél. : 04 93 37 54 99

En cas d'incendie, suivez les consignes de sécurité affichées à chaque étage de la Fac et rejoignez les points de rassemblement à l'extérieur.

Assistante sociale

servicesocial-lash@univ-cotedazur.fr

Psychologue

Mme Sophie BERENY

Tél. : 06 25 75 07 69

sophie-BERENY@univ-cotedazur.fr



Au S.U.M.P.P.S.

(Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)

Adresse SUMPPS NICE

Campus Saint Jean d'Angély,
24, Av. des Diabls Bleus

Tél. : 04 92 00 12 31

Site : <http://unice.fr/vie-etudiante/medecine-preventive-sante>



POLICE NATIONALE

Adresses des Commissariats de Police Ils sont ouverts 24 h/24 h

RAPPEL : Si vous venez déposer une plainte n'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité et, s'il s'agit d'un vol, apportez tous les éléments dont vous disposez pour identifier les objets dérobés (photos, factures, n° série)

Hôtel de Police

1, Av. Maréchal Foch
06000 NICE

Tél. : 04 92 17 22 22

Numéros d'urgence

112

à partir d'un tél. mobile vous serez mis en relation avec un centre téléphonique qui enverra le service d'urgence compétent

15

SAMU

17

Police Secours

18

Pompiers

Commissariat Ouest - St-Augustin

Traverse de la Digue des Français - 06200 NICE

Tél. : 04 97 25 98 00

Commissariat Est - l'Ariane

45, Av. Emile Ripert
06300 NICE

Tél. : 04 97 25 98 00

Commissariat Villefranche-s-Mer

9, Av. Gallieni - BP 67
06230 Villefranche/Mer

Tél. : 04 93 76 30 80

POLICE MUNICIPALE

Objets Trouvés

42, rue Dabray
06000 NICE

Tél. : 04 97 13 44 15

Contacts utiles

Cellule de prévention d'accueil et d'aide aux victimes

1, Av Maréchal Foch - 06000 NICE

Tél. : 04 92 17 20 16

E-mail : victime-nice@interieur.gouv.fr

Centre de Police AUVARE

Psychologue

28, rue de Roquebillière - Bât B3 - rdc
06300 NICE

Tél. : 06 20 35 61 49

Consultations gratuites et confidentielles



@PoliceNat06

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | CAMPUS CARLONE

MA VIE ÉTUDIANTE à NICE en sécurité

Astuces & Conseils



10 ASTUCES

pour profiter au mieux de ta vie étudiante en toute sécurité

Nice est une grande ville qui offre beaucoup d'occasions de sorties et vous pouvez vous retrouver face à des situations potentiellement dangereuses. On constate que 5 % des victimes d'atteinte aux biens et aux personnes sont des étudiants. En prenant quelques précautions, vous pouvez vous prémunir contre la plupart des risques dans votre vie quotidienne.

En tant qu'étudiants, vous devez pouvoir pleinement profiter de la vie à Nice et y vivre en toute sécurité.

Voici quelques petites « astuces » préventives pour faire face à d'éventuelles situations d'insécurité. La Police Nationale s'engage au quotidien pour garantir votre sécurité et s'associe à l'Université Nice Sophia Antipolis afin de vous conseiller et de prévenir les actes de délinquance.

Si vous vous sentez en danger ou menacés par des individus, appelez le **17** ou le **112** et donnez le maximum de détails sur votre situation et sur l'endroit où vous vous trouvez.

1

En cas d'agression, ne prenez pas de risques inutiles pour votre vie.

2

Soyez vigilant(e) lorsque vous utilisez votre téléphone portable dans un lieu public. Ne le prêtez pas à un inconnu. En cas de vol avisez immédiatement votre opérateur avec votre numéro IMEI qui suspendra votre ligne.

3

Attention : laisser les clés dans votre boîte aux lettres c'est faciliter l'accès de votre appartement aux cambrioleurs.

4

Si vous pensez qu'un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher d'autres passants ou à entrer dans un lieu animé et appeler un proche pour qu'il vienne vous chercher. Ou bien composer le **17** 'Police Secours'.

5

En rentrant chez vous tard le soir, prenez les rues les plus passantes et évitez de circuler seul(e). Tenez votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.



7

Dans le tramway, prêtez attention à votre environnement. Soyez attentifs à vos effets personnels (téléphone portable, sac, bijoux voyants) particulièrement lors de l'ouverture et de la fermeture des portes.

8

Si vous êtes victime d'une agression, notez le signalement de votre agresseur : sexe, âge, taille, corpulence, coupe de cheveux signes particuliers, tenue vestimentaire et moyen de fuite.



9

Lorsque vous vous déplacez, soyez attentif à la circulation routière et aux bruits suspects.

6

Dans le Bus, si vous ressentez une menace, rapprochez vous du chauffeur jusqu'à votre arrêt.



10

En soirée, surtout quand elle est arrosée, ne prenez pas le volant. Demandez à un de vos amis qui n'a pas bu et qui est titulaire du permis de conduire de vous raccompagner ou prenez un taxi.

NEW

Portez pl@inte en ligne

LA PRÉ-PLAINTE EN LIGNE, UNE DÉMARCHE SIMPLE ET INNOVANTE

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, la Police Nationale généralise le principe de **pré-plainte en ligne**.

Ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le (les) auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

Le processus est simple :

1. La victime effectue sa télé-déclaration via internet, sur le site : <http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/> et renseigne un formulaire guidé ;

2. Elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte ;

3. Elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

ATTENTION : La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.